

Compte rendu de séance

Séance du 16 Février 2021

L' an 2021 et le 16 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Associations lieu extraordinaire de ses séances sous la présidence de MEREAU Pascal Maire

Présents : M. MEREAU Pascal, Maire, Mmes : CUVIGNY Noémie, SENECHAL Andrée, VAGNAT Sabine, MM : BARREAU Pascal, BLONDEAU Alain, COPETTO Olivier, DESNOUES Philippe, LEVEQUE Arnaud

Excusé(s) : Mme BRUNET Aurélie, M. PETIT Hervé

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 10/02/2021

Date d'affichage : 10/02/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE

le : 23/02/2021

et publication ou notification

du : 23 FEV. 2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme VAGNAT Sabine

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15/12/2020 : en l'absence de remarque, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

RENOUVELLEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION A LA CARTE DE GARDE-CHAMPETRE - 2021_02_01

SDE18 : DEPOSE ET REPOSE PROJECTEUR ENCASTRE PLACE DE L'EGLISE - 2021_02_02
ACHAT GROUPE DE PAPIER REPROGRAPHIE AVEC LA COMMUNE DE NOHANT-EN-GOUT - 2021_02_03

RENOUVELLEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION A LA CARTE DE GARDE-CHAMPETRE réf : 2021_02_01

Monsieur le maire expose à son conseil que la convention signée avec la commune de BAUGY en 2017 pour la mise à disposition à la carte du garde-champêtre est arrivée à échéance au 31/12/2020, et qu'il convient d'en définir les conditions de renouvellement.

Eut entendu l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte, à compter du 1er janvier 2021, le renouvellement de la convention pour la mise à disposition à la carte du garde-champêtre jusqu'au 31 décembre 2026 ;

- accepte le montant de la rémunération et des charges sociales du garde-champêtre à hauteur de 22 €/heure révisable tous les ans, ainsi que la prise en charge des frais kilométriques sur la base du barème fiscal en vigueur ;

- autorise Monsieur le maire à signer, avec la commune de Baugy, la convention de mise à disposition à la carte du garde-champêtre.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions: 0)

SDE18 : DEPOSE ET REPOSE PROJECTEUR ENCASTRE PLACE DE L'EGLISE

réf : 2021_02_02

Le Conseil Municipal,

Après examen du devis (dossier 2020-05-238) établi par le Syndicat Départemental d'Electrification d'un montant de 548,66 € réparti selon le plan de financement suivant :

- participation SDE (50 %) = 274,33 €

- participation commune (50 %) = 274,33 €

Accepte à l'unanimité la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la commande de travaux.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

ACHAT GROUPE DE PAPIER REPROGRAPHIE AVEC LA COMMUNE DE NOHANT-EN-GOUT

réf : 2021_02_03

Monsieur le maire fait part de la proposition de la commune de Nohant-en-Goût de mutualiser les commandes de fournitures administratives, et dans un premier temps de grouper l'achat de papier reprographie dont les tarifs ont été négociés à des prix très intéressants.

La commune de Nohant-en-Goût se charge de passer commande, de réceptionner la livraison et de régler l'intégralité de la facture. Elle procédera ensuite à l'émission d'un titre envers les communes intéressées pour la facturation de leur volume commandé.

Après délibéré, à l'unanimité, le conseil autorise la commande et le paiement de :

- 5 cartons de 5 ramettes de papier format A4 80g à 11,50 €/HT le carton

- 3 ramettes de papier format A3 80g à 8,75 €/HT la ramette

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

COMPLEMENT DE COMPTE-RENDU

Prévisions manifestations dans le cadre du Tour de France 2021 :

* 29 et 30 mai fête du Tour de France et du Vélo : rando cyclo/pédestre en direction de Baugy avec une manifestation sur Baugy

* 23 juin : course en semi nocturne à Baugy organisée par le club de Gron

* du jeudi 1er au samedi 3 juillet sur Villequiers :

- le jeudi passage des 8 filles du Tour

- le vendredi passage de l'étape (aux environs de 13h) avec retransmission sur grand écran, début de soirée show acrobatique, fin de soirée projection d'un film

- le samedi (sur la journée) animations organisées par l'ensemble des associations de la commune

Afin de promouvoir le passage du Tour de France sur Villequiers, des banderoles seront mises en place aux entrées de la commune courant avril.

Une réflexion est menée afin de définir le thème des décors du village qui devront être mis en place le dernier week-end de juin.

- Vaccination COVID-19 : sur 47 volontaires (personnes 75 ans et +, personnes vulnérables) 22 personnes ont été retenues.

- Arbre place de l'église : des devis ont été demandés pour l'arrachage de l'arbre actuel et son remplacement.

- Terrains Hauts Sainte-Catherine : une demande a été faite auprès de M. le maire pour la location des terrains restants afin d'y faire pâturer des chevaux, les demandeurs s'engagent à installer à leur frais la clôture électrique nécessaire. Le conseil municipal donnant son accord à cette demande, un bail de fermage sera établi dans lequel sera précisé la surface exacte laissée en pâturage.

Séance levée à: 20:50

En mairie, le 01/03/2021
Le Maire
Pascal MEREAU

